

1000 infos

Bulletin d'informations
de la Communauté de Communes des 1000 Étangs

DÉCEMBRE 2020

MAISON DE SANTE

La Maison de Santé
communautaire
MELISEY



Communauté de Communes
des 1000 ÉTANGS



SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3		
Le mot du Président	3		
LA VIE COMMUNAUTAIRE	4	ÉCONOMIE	17
Le nouvel exécutif et les commissions	4	Aides à l'immobilier d'entreprises	17
Nouveaux personnels FS	5	Les bénéficiaires des aides à l'immobilier	18
Le gymnase de Saint-Barthélemy	5	SCI du Tram	18
Le gymnase de Faucogney et La Mer	5	Scierie Lalloz	18
Le nouveau Conseil Communautaire en photos	6	Partenariat avec la CMA	19
		La boucherie du Beuletin à Faucogney	19
LES FINANCES	8	TOURISME	20
Une fiscalité en hausse	8	Bilan de la saison touristique 2020	20
Les subventions versées	8	L'entretien des circuits	23
L'Être de mon Moulin	9	La charte du randonneur de la FFRandonnée	24
		Le Tour de France de passage aux 1000 Étangs	25
SERVICES À LA POPULATION	10	CULTURE	26
La Maison de Santé communautaire	10	Le festival Musique et Mémoire	26
Les structures France Services	11	Collectif La Francomtoise de Rue	27
PETITE ENFANCE	12	ENVIRONNEMENT	28
Le Pôle de St-Barthélemy vu par ses usagers	12	L'étang de La Grande Chaussée	28
Les anniversaires, le mercredi	13	Les tourbières, bijoux des 1000 Étangs	29
Le Relais Parents Assistantes Maternelle	14	La forêt se meurt !	30
Infos pratiques des accueils de loisirs	15	Les Commissions Eau et OM	31
		INFOS DIVERSES	32
		Action Km0 avec le collège de Faucogney	32
		Coup de projecteur sur un producteur	33
		La savonnerie des mille Étangs	33
		Panneau-Pocket au service de la CCME	34
		Un hiver tout en lecture	35

ÉDITORIAL

Le mot du Président

DEPUIS LE 11 MAI et le déconfinement, la vie avait repris doucement son cours... Un réel besoin s'est fait sentir de s'aérer et de s'oxygéner. Quoi de mieux que notre beau territoire avec en son cœur le Plateau des 1000 Étangs, pour accueillir ces touristes venus le temps d'une journée ou de quelques jours parcourir nos sentiers de randonnée. Une belle promotion et valorisation a d'ailleurs été faite par différents médias. Ce coup de projecteur a permis aux acteurs touristiques locaux : hébergeurs, restaurateurs, producteurs de faire une belle saison, et de pallier la perte des vacances de printemps.

Outre la vie touristique, la vie locale et élective a repris son cours également. L'installation du conseil communautaire a eu lieu le 11 juillet, et à ce titre les élus m'ont accordé leur confiance pour ces six années. Je tiens à nouveau à les remercier sincèrement. Je souhaite que l'équipe mise en place travaille à mes côtés dans un souci d'équité territoriale, de respect, afin de mettre en œuvre une politique volontariste au service de tous. Nous devons prendre en compte les conséquences de la crise liée au coronavirus et mettre en œuvre des actions afin de rendre notre territoire encore plus attractif. A ce titre, nous élaborons notre feuille de route au travers d'un Projet de territoire mais aussi par la contractualisation du PACT 2 avec le Département de Haute-Saône avec comme socle stratégique du développement du territoire, la participation des élus municipaux à la construction des projets de territoire des EPCI.

Cette crise, que nous traversons, doit nous permettre d'amplifier les atouts de notre territoire mais aussi de renforcer les liens avec nos communes, consolider et renforcer l'offre de services. Depuis novembre, notre maison de santé est opérationnelle, une maison de services communautaire sera effective au 1^{er} février

2021 pour répondre à vos demandes, l'Echappée des 1000 Étangs poursuit son programme d'actions notamment avec l'aménagement d'aires d'accueil pour les camping-caristes et le complément de signalétique et de mobilier. À cela s'ajoute, le soutien à l'économie de proximité avec les aides à l'immobilier d'entreprises et le partenariat avec la Chambre des métiers, les aides « Habiter mieux » pour les habitants et bien d'autres actions que vous pourrez lire au fil de ce bulletin et sans oublier nos services liés à la petite enfance, les ordures ménagères, le SPANC, nos équipements sportifs, la culture etc.

Plus que jamais, cette période doit favoriser les initiatives collectives. En effet, pour être performants, il est indispensable de se rassembler, cette crise l'a démontré. La Communauté de Communes des 1000 Étangs sera au rendez-vous. C'est ENSEMBLE avec les habitants, les acteurs économiques et touristiques locaux, les structures associatives, que nous développerons notre territoire.

Cette année 2020 fut difficile et j'ai une pensée pour chacun d'entre vous et notamment ceux qui ont perdu un membre de leur famille à cause de la COVID-19, leur emploi ou qui peinent à retrouver une santé financière.

Je forme le vœu que 2021 nous offre son lot de satisfactions et présage à des jours meilleurs. Les gestes barrières sont toujours à appliquer, la distanciation sociale également. Prenez soin de vous et de vos proches !

Bonne Année 2021



Régis PINOT
Président de la Communauté
de Communes des 1000 Étangs

LA VIE COMMUNAUTAIRE

Le nouvel exécutif et les commissions

COMPOSITION
DE L'EXÉCUTIF
ÉLU LE 11 JUILLET
2020

PRÉSIDENT :

Régis PINOT,
Maire de Melisey

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT
en charge de l'eau, ordures
ménagères, SPANC, GEMAPI
et mutualisation :

Bruno HEYMANN,
Maire d'Amage

V-P DÉLÉGUÉ :

Bernard GIRARD,
Maire de la Bruyère

2^E VICE-PRÉSIDENT
en charge des finances, du tourisme
et de l'économie :

Michèle CHIPAUX,
Maire d'Écromagny

V-P DÉLÉGUÉE :

Françoise MAIRE,
1^{ère} adjointe à Melisey

3^E VICE-PRÉSIDENT
en charge du numérique, de la
communication et des travaux :

René DEMANGE,
Maire de Montessaux

V-P DÉLÉGUÉ :

Franck GEHANT,
Adjoint à Corravillers

4^E VICE-PRÉSIDENT
en charge du cadre de vie,
de la culture et de la santé :

Francis OUDOT,
Maire de St Barthélemy

V-P DÉLÉGUÉE :

Martine POIROT,
Maire d'Esmoulières

5^E VICE-PRÉSIDENT
en charge de l'environnement
et de l'urbanisme :

Laurent SEGUIN,
Maire de Faucogney et la Mer

V-P DÉLÉGUÉ :

Gérard MAUFFREY,
Maire de La Proiselière et Langle

Nouveaux visages à la CCME

SUITE au départ de Benjamin GRANGER, Maxime PETROFF est notre nouvel agent touristique.

Émilie JEANDON et Virginie DUBAN viennent d'être recrutées en qualité d'agent d'accueil à la Maison France Services communautaire.



Maxime PETROFF



Émilie JEANDON



Virginie DUBAN

Le gymnase de Saint-Barthélemy

LA SALLE Maurice Giboulet qui, aujourd'hui, est orientée principalement gymnase a été réhabilitée en 2009-2010. Toutefois, la chaudière du chauffage a connu de nombreux problèmes et devait être changée. Après appel d'offres, le devis de la société BTS (Bâtiment, travaux, services) de Roye a été accepté pour un montant de 27 000€.

Travaux qui ont été réalisés début décembre. Cette salle jouxte un terrain de football qui aujourd'hui n'est pas ou peu utilisé en raison de l'absence d'accès à des douches.

Au printemps 2021, une porte sera ouverte dans ce gymnase pour permettre aux sportifs extérieurs d'utiliser un vestiaire / douches, mais sans toutefois avoir accès à l'intérieur du gymnase. Des devis sont en cours.



Une salle également utilisée par les écoles du réseau ECHO.



Un ensemble chaudière/chauffe-eau remplacé.

Le gymnase de Faucogney et La Mer



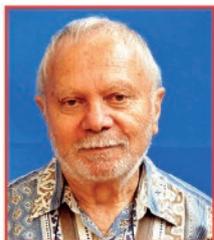
Amandine dessine aussi des lignes avec son autolaveuse ?

LE GYMNASSE accueille aujourd'hui les élèves de l'école primaire, du collège Duplessis-Deville ainsi que sept associations.

Pour faciliter le travail d'Amandine, chargée de l'entretien de celui-ci, une autolaveuse a été achetée cet automne pour un montant de 7883.83 € TTC.

Enfin, en raison de problèmes d'étanchéité, le changement du bardage qui fait face à la caserne des pompiers, est à l'étude avec l'appui des architectes des bâtiments de France.

AMAGE



Bruno Heymann

AMONT-ET-EFFRENEY



François Grosjean

BELFAHY



Julien Py

BELMONT



Etienne Calley

FAUCOGNEY



Laurent Seguin



Catherine Vuilleumard

FRESSE



Alain Dague



Isabelle Laparra



Jean-Marie Pernot

LA PROISELIÈRE



Gérard Mauffrey

LA ROSIÈRE



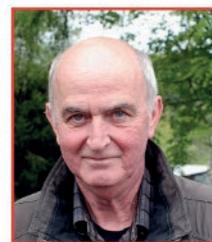
François Mange

LA VOIVRE



Arnaud Formet

LES FESSEY



René Dieudonné

MONTESSAUX



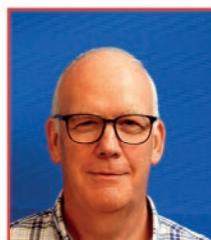
René Demange



Francis Houdot



Sylvie Coutherut



Gérard Faivre



Christelle Lamboley



Denis Gillet

ST-BARTHÉLEMY

Communautaire

BELONCHAMP



Vincent Sarre

BEULOTTE SAINT-LAURENT



Jean-Charles Henry

CORRAVILLERS



Franck Gehant

ÉCROMAGNY



Michèle Chipeaux

ESMOULIERES



Martine Poirot

HAUT DU THEM



Sylviane Valdenaire



Ludovic Verbaere

LA BRUYÈRE



Bernard Girard

LA LANTERNE ET LES ARMONTS



Jean-Marc Sigust

LA MONTAGNE



Jean-Marie Brice

MELISEY



Françoise Maire



Yves Petronelli



Michel Grandjean



Alain Ribaud



Elise Cailliau



Elise Bresson

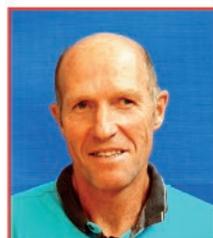
SERVANCE- MIELLIN



Henri Saintigny



Guy Mougnot



Thierry Grosjean

TERNUAY- MELAY - ST HILAIRE



Philippe Grosjean



Sandra Dupety

FINANCES

Une fiscalité en hausse

Éléments de réponses :

PAR DÉLIBÉRATION datée du 23 juin 2020, les élus ont adopté une augmentation des taux.

Cette augmentation s'explique par :

- **l'inflation** de ces 3 dernières années, qui s'élève de manière cumulée à 4 %.
- **la mise en place de nouveaux services.**

Outre l'**extension du tri sélectif** et du **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** sur l'ensemble du territoire depuis 2018, la Communauté de Communes des 1000 Étangs (CCME) gère dorénavant **5 pôles périscolaires**.

Elle porte des projets ambitieux afin de mieux répondre aux besoins de la population :

- **La Maison de Santé à Melisey**, opérationnelle depuis début novembre,

- **l'Échappée des 1000 Étangs** : projet structurant du tourisme,

- **La Maison France Services** communautaire, opérationnelle en février 2021.

L'ensemble de ces projets, réalisations indispensables aux besoins collectifs de notre population renforce notre attractivité et permet de lutter contre la désertification rurale.

Le portage financier, en investissement comme en fonctionnement de ces politiques publiques a donc généré une augmentation fiscale.

Nous comprenons que l'effort demandé est important. Mais notre volonté est de répondre au mieux à vos attentes par la création et le maintien de services pour tous.

Les subventions versées

Culture 70 (La Bulle)	6000 €
Culture 70 (Projet culturel)	6000 €
Diagonale des 1000 Étangs	1250 €
En Vies d'Ici	1000 €
Mission Locale	10106,20 €
Musique et Mémoire	3250 €
Pays des Vosges Saônoises	23727 €
Chambre des Métiers	2000 €
Badminton	200 €
Conservatoire des Espaces Naturels	3812 €
AAPPMA (École de pêche)	250 €
Association L'Être de mon moulin, Amage	250 €
Les Rendez-Vous	250 €
Foire Bio de Faucogney	250 €
Baliseurs	3909 €
Total	63504 €

Subvention à «l'Être de mon moulin»

L'ASSOCIATION «l'Être de mon moulin» est née en février 2020 à Amage. Elle souhaite organiser trois à quatre manifestations par an :

- Un marché artisanal
- Une journée famille : activités avec les enfants et leurs parents.
- Animations culturelles : théâtre, musique, contes.
- Organisation de la journée du patrimoine.

Deux ateliers sont également en prévision, à une fréquence qui reste à définir :

- Un à destination des enfants via des travaux manuels à thèmes : Noël, Pâques, carnaval...
- Un pour nos séniors, jeux de société autour d'un goûter.

Le moulin pourra aussi accueillir des intervenants extérieurs (répétitions de musiciens, ateliers yoga du rire, balades détentes).

Et enfin, troisième facette de l'Être de mon moulin : une équipe apportera son aide plusieurs fois par an pour l'entretien du site : débroussaillage, arborisation, fleurissement.

Nous avons une vraie volonté d'apporter de « l'art à notre moulin », de faire vivre cet endroit en créant, chez nos concitoyens, un réel sentiment d'appartenance à ce lieu.

L'association compte 17 membres à ce jour et le groupe Facebook 155 membres.

Merci à la communauté de communes pour son aide précieuse et l'attention portée à notre association.

Isabelle Maufrey-Jacquey
Présidente de l'Association



SERVICES À LA POPULATION

La Maison de Santé communautaire



Adresse :
**9 bis, route des
Échelets Melisey**

Consultations et soins sur
rendez-vous.

Médecins :
03 84 20 80 87
Cabinet infirmiers :

03 84 20 84 73

Ostéopathe :

06 27 50 68 19

Psychologue :

06 61 53 86 94

Dentiste :

03 84 20 14 41

LA MAISON DE SANTÉ communautaire, à Melisey, a ouvert ses portes le lundi 2 novembre. Cinq ans se sont écoulés depuis un échange fortuit sur le sujet entre Régis Pinot président de la Communauté de communes des 1000 étangs (CCME) et la docteure Pascale Lavis, élément moteur du projet. À partir de là, se sont enchaînées les réunions de professionnels de santé pour définir cette structure, visites de Maisons existantes avec les élus, pour en tirer des enseignements, pour la recherche de terrains adaptés, le permis de construire, les appels d'offres et les premiers coups de pelleuse à la fin du printemps 2019.

« Bien sûr, 5 ans depuis les premières réflexions jusqu'à l'ouverture au public, ça peut paraître long, mais c'est un ensemble complexe et les procédures, les démarches, le temps administratif n'avancent pas toujours aussi vite qu'on pourrait l'espérer » expliquait Sylvie Couterut, attachée dès les premiers instants à ce projet.

Cette réalisation a été coordonnée par Philippe Tailler, architecte du cabinet dolois Roux. La CCME a investi quelque 982 215 € HT dans ce projet, subventionné à hauteur de 20 % par le Département, 40 % par l'État à travers la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et 15 % par la Région Bourgogne Franche-Comté.

« Il reste quelques détails mineurs à régler, mais nous avons eu la chance d'avoir un personnel médical qui nous a aidés à porter le projet, sans heurt et de connaître une belle entente entre élus et professionnels de santé » se réjouissait Régis Pinot. « De plus, cet outil pour la santé de nos concitoyens est complété sur le territoire de la CCME par une annexe à Servance et il en sera de même à Faucogney, lorsque le projet sera plus avancé avec les professionnels de santé » affirmait l'élu.

Cette Maison s'est ouverte avec deux médecins généralistes, un cabinet infirmier, une ostéopathe, une dentiste, une psychologue, deux secrétaires.

LE 2 NOVEMBRE 2020, la docteure Pascale Lavisse installée à Melisey depuis une vingtaine d'années ouvrait les portes de son cabinet à la Maison de santé pluridisciplinaire communautaire.



Dr Pascale Lavisse

« Ce n'est que du positif. Je suis très contente de travailler avec une équipe soudée et efficace, dans des locaux agréables, très lumineux. À l'origine de ce projet, un avenir pour les généralistes du secteur qui s'assombrissait et j'étais la plus jeune. Comme maître de stage, accueillant des jeunes j'avais senti chez eux le besoin du travail en groupe et pour les attirer il fallait une structure adaptée. Et voilà, nous y sommes. Avec ma consœur, Mylène Bertrand que je remercie pour son implication dans le projet, sa patience, car cela fait 5 ans qu'elle attend et avec tous les autres professionnels de santé nous avons un ensemble de qualité ».



Les structures France Services



C'EST QUOI ? Les maisons France Service sont des structures qui peuvent être pilotées dans le cadre d'un réseau national, par des collectivités, mais aussi par un centre social, La Poste, une institution, l'État, une association. Elles visent à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien, de la carte grise au dossier de retraite en passant par les allocations familiales ou l'assurance maladie.

Les services proposés dans les France Services couvrent ceux de 9 partenaires nationaux : La Poste,

Pôle emploi, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA, ministères de l'Intérieur, de la Justice, la Direction générale des finances publiques.

SUR LE TERRITOIRE DE LA CCME :

France Services de Haut du Them a été labellisée cette année. Faucogney poursuit son dossier de labellisation. Ces deux structures sont à fonctionnement communal. Parallèlement s'installe à Melisey, dans l'ancien presbytère (8 rue du Moulin), une structure communautaire, voulue par les élus. Elle sera fonctionnelle courant février 2021.

Pour leur fonctionnement, toutes les structures labellisées bénéficieront d'une aide annuelle de l'État à hauteur de 30 000 €.

PETITE ENFANCE

Le Pôle de Saint-Barthélemy vu par les enfants et les parents...

LA SEMAINE qui a précédé les vacances d'automne, chaque accueil de loisirs de la Communauté de Communes des 1000 Étangs a proposé des activités spéciales sur le thème d'Halloween.

Au programme du centre de Saint-Barthélemy :

Lundi : Décoration de citrouilles

Jeudi : Soupe à la citrouille

Mardi : Grand jeu d'Halloween

Vendredi : Goûter et activité manuelle d'Halloween



Décoration d'Halloween dans le hall d'accueil à Saint-Barthélemy



Hummm... le bon goûter !

L'équipe a interviewé une enfant qui a participé aux ateliers ainsi que sa maman.

Après l'atelier du vendredi 16 octobre, Léa s'est exprimée :

Léa : « la semaine d'Halloween était géniale ! Avant même d'y aller, j'étais heureuse du programme annoncé et de la décoration. J'adore aller au périscolaire car l'équipe est super et nous faisons plein d'activités super chouette ! Mon moment préféré a été le goûter d'halloween car il y avait des doigts de sorcières, des serpents multicolores, des dentiers et des fantômes ! C'était génial ! »

Gaëlle (la maman de Léa) : « même si notre fille fréquente quotidiennement le périscolaire, elle est toujours aussi enthousiaste et émerveillée par les activités proposées, comme ça a été le cas pendant la semaine d'Halloween. Nous avons eu droit à un compte rendu enjoué tous les soirs et plus particulièrement encore le vendredi soir à l'occasion du goûter ! Bravo et encore merci à Cyndie et son équipe pour leur implication et leur dynamisme auprès de nos enfants ! »

Dans les autres accueils des 1000 Étangs, les équipes ont également proposé aux enfants des activités sur le thème d'Halloween :



Halloween à Servance



Halloween à Ternuay



L'équipe de Faucogney, déguisée

Les anniversaires, le mercredi

LES ACCUEILS de Servance, Faucogney et St-Barthélemy proposent d'organiser les anniversaires des enfants le mercredi après-midi ou éventuellement le matin mais uniquement à St-Barthélemy. Ilithye, scolarisée à Melisey a fêté ses 5 ans au pôle de St-Barthélemy le mercredi 14 octobre et voici ce qu'elle a ressenti lorsque l'équipe lui a posé la question : qu'as-tu pensé de ton anniversaire ?

Ilithye : « c'était trop cool. J'ai tout adoré. Je me suis bien amusée. »

Anaïs (la maman d'Ilithye) : « les anniversaires aux Francas sont une super idée, cela permet de réunir les enfants dans un cadre organisé, ludique. Le prix est très attractif et les enfants sont plus que ravis de leur après-midi. Un grand merci aux Francas. »



Ilithye et ses invités



L'anniversaire de Lya

Le même jour, Lya de Melisey a fêté ses 6 ans également à St-Barthélemy.

Lya : « c'est mieux au centre car il y a des choses qu'il n'y a pas à la maison. »

Des invités de Lya : « c'est bien au centre, on retrouve les copains. »

Elisabeth (la maman de Lya) : « c'est génial au centre, il y a plein d'activités sympas. Lya a découvert les anniversaires au centre en étant invitée et elle a tout de suite voulu faire son anniversaire ici aussi. »

Le Relais Parents Assistantes Maternelles

Vous êtes parents ou futurs parents, en recherche d'un mode d'accueil, vous êtes employeurs d'une assistante maternelle ou garde à domicile, vous êtes assistante maternelle agréée,
Connaissez-vous les Relais Parents Assistantes Maternelles?



POUR DYNAMISER et accompagner les acteurs de l'accueil individuel, la CC 1000 Étangs met à votre disposition deux Relais Parents Assistantes Maternelles. Mutualisés avec les Communautés de Communes du Pays de Luxeuil et du Pays de Lure en partenariat avec la CAF de Haute-Saône, ce sont deux services itinérants gratuits, qui proposent **des échanges et des rencontres lors de temps d'éveil ; un accompagnement administratif, relationnel et contractuel et un soutien dans les pratiques et la formation professionnelle des assistantes maternelles.**

DES SERVICES MOBILISÉS DURANT LE CONFINEMENT

Dès le lundi 16 mars 2020, la continuité de service a été mise en œuvre grâce au télétravail. Les outils numériques et autres moyens de communication ont été mobilisés efficacement pour garantir un accès au service à distance et répondre aux besoins. Le travail en réseau avec l'ensemble des RAM du département a permis de mutualiser les informations importantes, par une veille documentaire et légale quotidienne.

C'est par téléphone ou par mail qu'il fut possible de contacter les animatrices pour obtenir un accompagnement personnalisé et un soutien professionnel. Les services ont tout mis en œuvre pour entretenir les liens avec les assistantes maternelles agréées en leur transmettant les informations utiles à l'exercice de leur profession et à leur situation individuelle mais aussi pour partager des idées autour du jeu et l'éveil avec les enfants.

POURSUITE DE L'ACTIVITÉ D'ACCUEIL POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

L'accueil individuel sur le territoire des 1000 Étangs est assuré par une vingtaine d'assistantes maternelles agréées.

Au moment du confinement, ces professionnelles, salariées de parents employeurs ont été invitées par l'état à poursuivre l'accueil des enfants contrairement aux structures collectives type crèches.

L'accueil des enfants, quand il était nécessaire, a ainsi pu se poursuivre grâce à l'engagement et la disponibilité des professionnelles agréées, qu'il est important de mettre en lumière.

Par ailleurs, des volontaires ont aussi fait connaître leur possibilité d'accueil d'urgence notamment pour les personnels prioritaires. Hélas, la crise sanitaire a aussi des conséquences financières pour

un grand nombre d'assistantes maternelles, déjà touchées localement par une certaine précarité.

AMÉNAGER ET ADAPTER POUR VOUS ACCUEILLIR

À la rentrée de septembre, la reprise s'envisage progressivement pour les 2 Relais avec les limites liées à l'itinérance et aux protocoles sanitaires à mettre en œuvre. La continuité de service est toutefois assurée par téléphone ou mail en première intention. L'accueil physique en RDV est organisé, au cas par cas, selon les espaces mobilisables.

Les temps d'accueil collectifs nécessitent quant à eux, une organisation croisée avec les autres utilisateurs des salles habituellement occupées afin que les protocoles sanitaires soient respectés.

Depuis la fin du mois d'octobre et les nouvelles restrictions, sur l'ensemble de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, les permanences et les temps d'éveil sont soumises aux contraintes sanitaires avec de possibles annulations temporaires jusqu'au retour à un contexte plus favorable.

Permanences à Faucogney :

Pour vos besoins administratifs et contractuels, vous pouvez prendre RDV et être accompagnés dans les droits et devoirs du parent ou de l'assistante maternelle agréée.

De la motricité, de l'éveil musical, des découvertes manuelles et sensorielles.

Les temps d'éveil offrent à l'enfant un espace de jeux et de rencontre, qui lui permettent d'explorer et de se sociabiliser en douceur grâce à la présence rassurante d'un adulte qu'il connaît et en qui il a confiance (parent ou assistante maternelle).

Pour connaître les dates de présence du service, contactez

le Relais Brin d'éveil :

03 84 40 56 12

07 82 05 02 89

rpam@paysdeluxeuil.fr

Planning du RPAM itinérant à Melisey et Servance :

Mercredi de 9 h 15 à 11 h 15 : temps d'éveil au Pôle périscolaire de Melisey

Mercredi de 13 h à 16 h 30 : permanence administrative au Pôle périscolaire de Melisey

Vendredi de 9 h à 11 h : temps d'éveil au Pôle périscolaire de Servance

Vendredi après midi : permanence administrative au siège de la CCME à Melisey de 13h à 16h

Planning hors Covid, merci d'appeler au 06 48 66 94 33 afin d'obtenir le planning actualisé.

Les accueils de loisirs des 1000 étangs

Infos pratiques

Pôle de Mélisey

Directrice coordinatrice : Mme Orlane COIN ☎ : 07 82 04 64 19

Directrice adjointe : Mlle Sabrina PICARD

☎ : 03 84 62 77 93

📍 : 7, Grande Rue - 70270 MELISEY

@ : polemelisey@francas70.fr

Pôle de Servance/Ternuay

Directrice : Mme Fatima LEBIED ☎ : 07 49 99 48 80

☎ Servance : 03 84 20 98 95 ☎ Ternuay : 03 84 20 93 08

📍 : 6, Rue Eugène Guingot 9, Rue du Tram

70440 SERVANCE

70270 TERNUAY

@ : poleservanceternuay@francas70.fr

Pôle de Faucongy

Directrice : Mme Sandrine CHOLET ☎ : 07 49 84 27 10

☎ : 03 84 49 39 61

📍 : 2, Avenue du Pont Neuf - 70310 FAUCOGNEY ET LA MER

@ : pole-faucogney@francas70.fr

Pôle de St-Barthélémy

Directrice : Mme Cyndie SEGOGNE

☎ : 03 84 20 32 23

📍 : 26, Route de Ronchamp - 70270 ST-BARTHELEMY

@ : polesaintbarthelemy@francas70.fr

Accueil périscolaire lundi, mardi, jeudi et vendredi	Péri matin	Midi avec repas	Midi sans repas	Péri soir
Ternuay	Fermé	11h30/13h30	11h30/12h15 ou 13h/13h30	16h30/18h30
Servance	7h15/8h30			
St-Barthélémy	7h30/8h30			
Mélisey	7h15/8h15	11h15/13h15	12h45/13h15	16h15/18h30
Faucogney	7h15/8h30	11h15/13h	11h15/11h45 ou 12h30/13h	16h30/18h

Tarifs du périscolaire :

7h15/7h30	1 €
Matin	0,90 €/1 €/1,10 €
Midi avec repas	4,70 € / 5 € / 5,50 €
Midi sans repas	0,90 € / 1 €/1,10 €
Soir	1,80 € / 2 € / 2,20 €

Tarifs du mercredi à St-Barthélémy :

Relais matin ou soir	7h30 à 9h ou 17h30 à 18h30	0,90 €/1 €/1,10 €
Matin	9h à 12h	3,95 € / 4,50€ / 5,05 €
Après-midi	13h30 à 17h30	4,95 € / 5,50 € / 6,05 €
Journée sans repas	9h à 12h et 13h30 à 17h30	7,50 € / 8,30 € / 9,10 €
Journée repas	9h à 17h30	10 € / 11,30 € / 12,40 €
Forfait anniversaire	14h/17h	50 €

Ces 3 tarifs correspondent aux tranches suivantes :

QF minimum = QF < 600

QF intermédiaire = 601 < QF < 1300

QF maximal = > 1301

Infos diverses sur les accueils consultables sur :

Site de la CCME : www.cc-1000etangs.fr

Site des Francas de Haute-Saône : www.francas70.fr

Twitter : @francas70

Page facebook : www.facebook.com/Francas-Haute-Saône-480406045476164/

ÉCONOMIE

Aides à l'immobilier d'entreprise



LA LOI NOTRÉ définit les compétences exclusives des Régions et des EPCI en matière d'aides économiques aux entreprises.

Les EPCI à fiscalité propre ont la compétence de définir les aides ou régimes d'aides et, décider de l'octroi de ces aides sur leur territoire en matière d'investissements immobiliers des entreprises. Ils peuvent néanmoins, par voie de conventions passées avec le Département de la Haute-Saône et la Région, leur déléguer la compétence d'octroi de tout ou une partie de ces aides.

À ce titre, la Communauté de Communes des 1000 Étangs (CCME) a décidé de conventionner avec la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Département de la Haute-Saône.

L'intervention régionale est au minimum de 10 000 € et plafonnée à 100 000 € et au respect des règles de cumul des aides publiques.

Le Département a prévu de fixer son intervention à hauteur de 5 % de l'assiette éligible HT dans la limite de 50 000 €. L'intervention du Département est subordonnée

à une intervention des EPCI à hauteur de 3 à 5 %.

Les élus ont décidé à l'unanimité, que la CCME interviendrait à hauteur de 3 % avec un plafond à 30 000 € et une enveloppe annuelle de 50 000 €.

L'objectif est d'accompagner la construction, l'acquisition, l'extension de bâtiments, afin de préserver les capacités de financement des entreprises et encourager les investissements immobiliers.

Cela concerne des projets de développement et/ou installation d'entreprises nécessitant un investissement immobilier : bureaux et locaux d'activités neufs, rénovés ou restructurés, locaux de production et de stockage avec une surface minimum de 500 m² et un plancher de dépenses à 30 000 € HT.

Pour plus de renseignements, contactez **Virginie APPARU** au **03 84 20 08 10**

ou par mail : **info@cc-1000etangs.fr**

Les bénéficiaires des aides à l'immobilier

SCI DU TRAM

PARMI les bénéficiaires de cette aide figurait la SCI du TRAM à Melisey et qui héberge Techni-usinage, une petite société métallurgique. Selon Alfred Grandgirard qui gère cette SCI, « Nous avons racheté une partie des bâtiments de l'ancienne usine de la Gare et il y a d'importants travaux d'étanchéité et d'amélioration énergétique de la toiture sur les 1400 m² du bâti et estimés à 122 000 €. Nous remercions particulièrement la Région, la CCME, pour cette aide de 34 000 € ainsi que la CCI pour le montage du dossier. »



SCIERIE LALLOZ

LA SCIERIE LALLOZ à Ternuay a lancé un projet de réfection de la toiture et de son isolation pour un montant d'environ 87 800 €. « Dans le cadre de l'aide à l'immobilier d'entreprise, avec les actions conjuguées de la CCME et la Région, nous avons pu bénéficier d'une aide de quelque 26 300 €. Sans elle nous aurions été obligés de retarder ces travaux et la CCI nous a bien aidés pour le montage du dossier » explique Marine, responsable de la partie administrative de la scierie.



Partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA)

DEPUIS janvier 2018 en collaboration avec la Communauté de Communes des 1000 Étangs, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Bourgogne Franche-Comté, Délégation de Haute-Saône, propose un accompagnement renforcé des entreprises artisanales sur leurs problématiques économiques ou leurs ressources humaines.

L'action repose sur une prospection des entreprises pour identifier leurs problématiques économiques et/ou RH puis proposer un accompagnement par une assistance technique.

En septembre 2020, parmi les 48 entreprises qui avaient bénéficié de ce dispositif, 27 d'entre elles ont souhaité être accompagnées dans un ou plusieurs domaines.

Pour le territoire, cette action permet de maintenir, développer, pérenniser l'activité artisanale, favoriser le développement de l'apprentissage, accroître les niveaux de qualification et outiller les TPE/PME. Mais surtout, animer et faire vivre un territoire pour que des solutions concrètes soient mises en œuvre pour l'emploi et le développement économique dans l'approche de leurs problématiques.

Éclairage sur un accompagnement RH avec Matthieu Chassard, artisan boucher à la boucherie du Beuletin à Faucogney.

MONSIEUR CHASSARD jusqu'à alors salarié, a décidé de reprendre une boucherie à Faucogney fermée depuis 17 ans ! L'entreprise a été créée en octobre 2018 et l'ouverture au public en avril 2019. Dans le cadre de l'action de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Monsieur Eric CHOQUET, Chargé de la prospection, a pu aider à l'identification de problématiques à résoudre.

Ainsi, Madame Jocelyne BRESSON, conseillère RH, a repris contact immédiatement pour un éventuel projet de recrutement d'un/une apprenti(e).



Matthieu CHASSARD devant son échoppe et Jocelyne BRESSON, technicienne CMA

QUESTIONS / RÉPONSES AVEC MATTHIEU CHASSARD

Quels qualificatifs donneriez-vous au dispositif de la CMA ?

« C'est un dispositif simple, rapide et efficace, très utile pour moi et mon entreprise. L'accompagnement est concret et nous avons des référents identifiés pour répondre à nos questions ».

Qu'est-ce que vous apporte ce dispositif ?

« Nous, les chefs d'entreprise, avons souvent la tête dans le guidon avec des journées interminables. Ce dispositif nous permet d'avoir des réponses fiables et nous rassure par rapport à la législation ».

Que pensez-vous du mode opératoire de cette action sous forme de prospection en entreprise dans un premier temps pour une prise de Rendez-vous lorsque des problématiques ont été identifiées avec un référent unique ?

« C'est efficace, la Chambre de Métiers vient dans nos entreprises et nous savons à qui nous adresser lorsque nous avons des questionnements et des interrogations. »

TOURISME

L'année 2020 sera marquée par la pandémie Covid 19, le confinement et les mesures sanitaires qui ont suivi. Le secteur du tourisme aux 1000 Étangs n'y a pas échappé.

Avec l'annulation de grands événements comme le Festival Mille Pas aux 1000 Étangs et les incertitudes concernant le déroulement des vacances d'été, la saison touristique s'annonçait compliquée. Pourtant, dès la fin du confinement le 11 mai, les touristes ont plébiscité la Région des 1000 Étangs comme l'ont constaté les agents de l'Office de tourisme.

Bilan de la saison touristique 2020

FRÉQUENTATION RECORD À L'OFFICE DE TOURISME

Les deux bureaux de l'Office de tourisme des 1000 Étangs (Melisey et Faucogney) ont eu une fréquentation record avec une augmentation de 30 % par rapport à l'année dernière. Ainsi, les agents ont accueilli une soixantaine de personnes par jour et par bureau, du lundi au samedi (jours d'ouverture durant la période estivale).

L'accueil numérique, avec notamment le site internet de l'Office de tourisme, a également rencontré des pics de fréquentation à la suite des nombreux reportages diffusés par les grands médias nationaux (les journaux télévisés de *TF1*, *M6* et *France 3*, *Le Routard*, *C8...*) et régionaux (*les Affiches*, *l'Est Républicain*, *France Bleu Belfort-Montbéliard* et *Besancon...*). Les internautes se sont renseignés majoritairement sur les activités à faire, les restaurants et les hébergements.

UN TOURISME DE PROXIMITÉ

Avec le contexte sanitaire, les agents de l'Office de tourisme ont également constaté un « renforcement » du tourisme de proximité par rapport aux autres saisons touristiques.

En effet, la majorité des visiteurs était originaire de Bourgogne-Franche-Comté et du Grand Est. Privilégiant d'habitude des séjours à l'étranger ou plus éloignés de leur domicile, ils ont plutôt plébiscité,

cette année, le tourisme proche de leur domicile pour des week-ends ou des séjours à la semaine.

L'ITINÉRANCE DOUCE PRIVILÉGIÉE

Le succès touristique repose sur le fait que les 1000 Étangs est une région dépaysante avec de grands espaces verts vallonnés parsemés d'étangs, de landes, de prairies et de forêts. En 2020, une des tendances touristiques à l'échelle nationale a



La randonnée pédestre, toujours aussi plébiscitée

été la ruralité, la proximité, l'écotourisme plutôt que le tourisme de masse ainsi qu'une volonté de découverte par le biais de l'itinérance douce (randonnée pédestre, cyclotourisme, équestre).

LA RANDONNÉE, LE SPORT PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS

La randonnée pédestre est, sans conteste, le mode de déplacement préféré des touristes aux 1000 Étangs. En effet, 70 % des demandes touristiques à l'Office de tourisme concernent ce mode de découverte.

Pour faire face à cette demande, l'Office de tourisme peut compter sur 250 km de sentiers de randonnée qui sont entretenus et balisés par une dizaine d'associations locales. L'implication des bénévoles est indispensable à l'offre de randonnée et à l'attrait touristique du territoire.

LE VÉLO, NOUVEAU MOYEN DE DÉCOUVERTE



La pratique du vélo à assistance électrique, le succès de l'été

La saison touristique 2020 est également marquée par le nouveau passage du Tour de France aux 1000 Étangs avant la montée de la Planche des Belles Filles ... la cinquième fois en dix ans.

La Haute-Saône est devenue, au fil des ans, une véritable destination vélo. Avec ses trois boucles cyclables et sa Base VTT, la Région des 1000 Étangs se positionne comme l'image du cyclotourisme au niveau départemental avec comme ambassadeur un certain Thibaut PINOT.

Nombreux sont les cyclistes qui empruntent les petites routes pour découvrir les richesses naturelles et patrimoniales du territoire. Autrefois réservés aux cyclistes confirmés à cause du dénivelé, le succès des vélos à assistance électrique a permis de démocratiser le cyclotourisme aux 1000 Étangs. Pour répondre à une demande croissante, l'Office de tourisme s'est doté de 5 nouveaux VAE portant à 15 le nombre de vélos disponibles à la location. Entre juin et début septembre, plus de 280 locations de VAE ont été enregistrées. La location à la journée a été sollicitée aussi bien par les locaux que par les touristes car il y a une volonté de découvrir le territoire en prenant son temps.

Le magasin des Cycles des Mille Étangs à Melisey complète également cette offre de location tout en étant un prestataire indispensable à l'entretien des vélos.

« VÉLO GOURMAND », UNE NOUVELLE ANIMATION

Pour promouvoir l'Échappée des 1000 Étangs par le biais de l'itinérance douce, l'Office de tourisme a mis en place durant la période estivale une animation intitulée « Vélo gourmand ». Ce projet a rencontré un franc succès pour diverses raisons :

- La pratique du vélo à assistance électrique.
- La découverte des richesses naturelles et patrimoniales avec des explications proposées par l'animateur de l'Échappée.
- La possibilité d'avoir un groupe privé (famille, amis, collègues de travail) avec un itinéraire réalisé sur mesure selon les envies et la pratique sportive de chacun.



L'animation «vélo gourmand»

TOURISME

LA PAUSE DU VÉLO GOURMAND

- Le tarif accessible à savoir 35 euros par personne (avec accompagnement, location VAE et Pause gourmande)
- La Pause gourmande, chez Nadine et Guy HUSSER au Moulin de Saphoz à Esmoulières permet la dégustation des produits locaux, fromages, viandes, légumes, glaces artisanales, sirops.

Avec ce succès, la Communauté de Communes et l'Office de tourisme réfléchissent dès à présent à proposer cette animation dès le mois d'avril jusqu'au mois d'octobre.

D'autres événements majeurs ont permis de rythmer la saison touristique avec notamment les Marchés de Pays et les Bio'jours de Faucogney, le Festival Musique et Mémoire, le meeting de Montgolfières... bref, une réussite !



Le succès et l'accroissement du nombre de touristes ont cependant révélé des lacunes dans les infrastructures entraînant des incivilités. Par conséquent, la Communauté de Communes et l'Office de tourisme réfléchissent dès à présent à des solutions pour assurer un accueil de qualité aux touristes tout en conservant la qualité de vie des locaux.



Le 1^{er} meeting de montgolfières aux 1000 Étangs

L'entretien des circuits



LA COMMUNAUTÉ de Communes des 1000 Étangs a confié au Club des Genêts à FRESSE la gestion technique de deux circuits de randonnée dont le point de départ est sur la place du village.

Des bénévoles, la plupart ayant suivi une formation de baliseur, s'assurent de la praticabilité des sentiers balisés en assurant divers travaux d'entretien, débroussaillage et pose ou réfection de balises notamment.

Dans le cadre de leur mission, ils ont proposé la modification du tracé d'un circuit pour le rendre plus attrayant.

Lors de ces petits travaux d'entretien, les bénévoles ont de nombreux contacts très souvent chaleureux, soit avec des habitants du lieu soit avec des randonneurs de passage qui apprécient de pouvoir découvrir notre région. Malheureusement la forêt a souffert de cette année de sécheresse ; de nombreuses coupes de bois la rendent méconnaissable par endroits...

La Communauté de Communes verse au club une indemnité pour l'entretien et le balisage des circuits.

Claude FORMET,
Président du Club des Genêts de Fresse et son équipe



LA CHARTE DU RANDONNEUR DE LA F.F.RANDONNÉE

La charte du randonneur a pour but de sensibiliser tous les utilisateurs des sentiers de randonnée à la préservation de cet environnement et au respect de la biodiversité.

- Restez sur les chemins pour éviter le piétinement des espèces. Ne prenez pas de raccourcis et respectez les espaces fragiles.
- Nettoyez vos semelles. Sans le savoir, vous pouvez nuire à la biodiversité en apportant dans la terre collée à vos semelles des graines ou des germes venus d'autres milieux naturels. Pensez à nettoyer régulièrement les semelles de vos chaussures.
- Refermez les clôtures et les barrières. Sur les chemins, nous sommes toujours sur la propriété d'autrui.
- Pour le confort et la sécurité de tous, gardez vos animaux de compagnie en laisse. Nous le considérons comme un ami, les animaux sauvages le perçoivent comme un prédateur !
- Récupérez vos déchets. Le meilleur déchet est celui que vous ne produisez pas. . Soyez volontaire pour préserver notre environnement.
- Partagez les espaces naturels avec les autres activités sportives et restez attentifs aux autres usagers.
- Laissez pousser les fleurs. Elles sont plus jolies dans leur milieu naturel que dans un bouquet. N'arrachez pas de bourgeons ou de jeunes pousses.
- Les animaux sauvages ne sont pas habitués à entendre nos bruits. Restez discrets pour avoir une chance de les apercevoir. Ne touchez jamais un jeune animal, sa mère l'abandonnerait.
- Sur le chemin, respectez le balisage posé par des personnes bénévoles et qui œuvrent pour votre bien-être sur les sentiers.

SUR LE TERRITOIRE DE LA CCME :

- 251 km de boucles pédestres, 214 km de boucles VTT et 207 km de tracés équestres sont balisés et entretenus par des associations ou des communes.
- La CCME verse à ces structures une subvention à hauteur de 10 € par kilomètre, ce qui représente 3910 € par an.

Merci à nos baliseurs pour le travail effectué, permettant aux touristes et locaux de randonner en toute quiétude dans un environnement entretenu.

Le Tour de France de passage aux 1000 Étangs,



Passage de Thibaut Pinot dans un Melisey tout en fanions



LE 19 SEPTEMBRE DERNIER, le Tour de France était une nouvelle fois de passage aux 1000 Étangs avec une arrivée à la Planche des Belles Filles ... la cinquième fois en dix ans.

Cet événement sportif majeur est sans contexte la meilleure promotion possible pour une destination touristique puisque, outre le cyclisme, l'étape met en avant le patrimoine naturel et culturel des villes et villages traversés. De nombreux touristes sont venus sur le territoire après avoir vu des reportages sur les 1000 Étangs diffusés lors du Tour de France.

Cette année, l'étape était décisive avec un contre la montre de 36 km reliant Lure à La Planche des Belles Filles (en passant par Melisey), la veille de l'arrivée à Paris.

L'ambiance à Melisey était festive et électrique grâce au passage de Thibaut Pinot et au dénouement final du Tour : victoire de Pogacar devant Roglic, le grand favori.

Les salariés et bénévoles de l'Office de tourisme se sont greffés aux animations présentes (tombola, buvette, écran géant ...) pour distribuer des goodies, plusieurs centaines de tee-shirts et de la documentation touristique.

Quelques jours après l'événement, les agents de l'Office de tourisme ont constaté une forte demande de location de vélo à assistance électrique de la part de touristes et de locaux souhaitant refaire une partie du contre-la-montre à savoir Melisey – La Planche des Belles Filles. »



CULTURE

Festival Musique et Mémoire



La Réveuse, St Barthélemy

CONTRAIT de renoncer à sa programmation initiale, le festival Musique et Mémoire s'est réinventé sous une forme légère et différente.

Une pléiade d'artistes, amis du festival, ont proposé de somptueuses leçons de musique révélant toute la subtilité de leur art. Des moments enivrants pour

le plus grand bonheur de tous ceux et celles qui ont été privés durant de nombreuses semaines de ces moments d'émotions partagées.

Par sa réponse optimale, le public a montré son attachement à cet événement de la scène baroque ancrée dans les Vosges du Sud depuis plus de vingt-cinq ans.



Faenza, église St Georges de Faucogney



Un «P'tit Dej» très tonique !

Collectif La Francomtoise de Rue

3 années de présence artistique sur le territoire des 1000 Étangs.

APRÈS 2 ANNÉES de présence artistique dans la communauté de communes des 1000 Étangs au cours desquelles nous avons mis en place des semaines d'immersions artistiques et de rencontres avec les habitants, des temps forts, des ateliers de pratique artistique scolaires et tout public, les artistes du collectif reviennent pour une troisième et dernière année haute en couleurs.

Les actions du printemps 2020 ayant été annulées pour des raisons sanitaires, nous avons d'autant plus à cœur d'offrir de belles propositions artistiques pour l'année scolaire 2020/2021.

Cette année a commencé en beauté avec l'organisation du « **P'tit Dej'** », Rencontre artistique et gourmande, qui a eu lieu le dimanche 4 octobre à la salle des fêtes de Melisey. (Repli à cause de la pluie, lieu initialement prévu : l'Étang de La Doye)

Pendant 2h, ce dimanche matin là, 75 spectateurs ont été plongés dans un univers poétique et onirique. Ils ont pu se laisser happer par les notes d'une jeune harpiste, les mouvements de trois danseurs et danseuses endormi(e)s, assister à un défilé de mets savoureux, participer à un atelier géant de cuisson d'œuf à la coque, partager un atelier de yoga à grande échelle et suivre tout un panel de scénettes et numéros de théâtre, danse, chanson...

Ce faisant, les papilles ont également été célébrées grâce à une dégustation de produits locaux : petits pains, croissants, miel et confitures, tisanes, fromages frais, œufs et jus de pommes.

Un grand merci à la Boulangerie de Faucogney, au Miel Grosjean, aux Confitures des 1000 Étangs, à Saperli Cueillette, au GAEC Gutknecht ainsi qu'aux chambres d'hôte de la Fritillaire pour leur participation et la qualité de leurs produits !

ÉVÈNEMENTS À VENIR :

(si conditions sanitaires le permettent)

- Des **ateliers scolaires** dans pratiquement toutes les écoles et collèges du territoire des 1000 Étangs. Des ateliers musique et conte ont déjà eu lieu en octobre et novembre dans les écoles de Saint-Barthélemy, Melisey et Servance.

- Un stage de pratique artistique tout-public (à partir de 12 ans) pendant la deuxième semaine des vacances de Pâques (musique/danse/théâtre/cirque)

- Un « temps fort mystère » le **22 mai** dans un lieu pour l'instant tenu secret. Ouvrez l'œil, d'étranges panneaux devraient bientôt vous mettre sur la voie !

Au plaisir de vous retrouver sur l'un ou l'autre de ces événements !

Les artistes du collectif de la Francomtoise de Rue.

Plus de renseignements :

coordination1000etangs@gmail.com

ou en appelant

Caroline au 06 14 91 14 63

et Leslie au 06 82 96 26 26

ENVIRONNEMENT

L'étang de La Grande Chaussée



LA COMMUNAUTÉ de Communes des 1000 étangs (CCME) a fait l'acquisition de l'étang de la Grande Chaussée en 2018. C'était l'aboutissement des projets inscrits dans les budgets des deux anciennes comcom avant la fusion.

Idéalement placé au centre de notre communauté, d'accès facile, cet étang de 6 ha correspondait aux critères fixés dans le cadre du développement touristique.

Une première série de rencontres avec nos partenaires institutionnels, la Fédération de pêche, la DREAL, les Services de l'Etat, l'Agence de l'Eau, nous ont permis une première approche des démarches et des travaux à exécuter pour permettre aux visiteurs locaux et aux touristes de bénéficier d'un lieu de détente ou de pratique de la pêche. Toutefois, il doit être régularisé (c'est l'équivalent de sa carte grise) puis remis aux normes, (c'est son contrôle technique).

La CCME a recruté un bureau d'étude pour rédiger les modalités de mise aux normes.

Après la pause liée au renouvellement des conseils municipaux et communautaires, et les retards liés à la crise sanitaire, les élus vont rencontrer la Fédération de Pêche qui est notre

assistance à maîtrise d'ouvrage ainsi que le bureau d'étude de manière à finaliser le détail des travaux. Dans un deuxième temps une entreprise sera retenue pour réaliser cette mise aux normes. Les solutions seront retenues en fonction du gain qu'elles apporteront à la qualité de la rivière et du coût financier, car le projet devra s'inscrire dans les capacités financières de la CCME.

Bruno Heymann,
Maire d'Amage

1^{er} Vice-président en charge de l'Eau



UN LIEU PAISIBLE

« Tout au long de cette année 2020, je dirais même depuis mi-mai et la fin du confinement, nous avons vu passer de nombreux touristes, venus d'horizons divers, tels que des marcheurs, joggeurs, vététistes, motards, vacanciers, qui se sont arrêtés aux abords pour prendre une collation, pique-niquer, lire, ou tout simplement prendre un bon bol d'air pur. Le dimanche 25 octobre vers 12 h, je suis allé à la rencontre de ce groupe de marcheurs venus de Trévenans dans le Territoire de Belfort, qui, par ce soleil d'automne, pique-niquait sur une des tables présentes le long de la digue. Pour eux c'était déjà leur troisième visite sur le site et à les écouter, on ressentait beaucoup de plaisir. Ils étaient enchantés par la tranquillité du site, le paysage toujours aussi radieux et encore plus en cette période automnale avec la forêt multicolore. Ce lieu est resté globalement propre tout au long de l'année avec les nombreuses poubelles mises à disposition ».

Christian Grandvoinet,
1^{er} adjoint à La Lanterne et les Armons



La tourbière des Grands Feings,
Beulotte St-Laurent

Les tourbières, joyaux du plateau des 1000 Étangs

Un patrimoine remarquable à préserver

ELLES sont près de 300 dans la partie haute-saônoise du massif des Vosges. Parfois toutes petites et très discrètes, parfois vastes et remarquables. Les tourbières sont des milieux naturels méconnus, voire mal-aimés, qui jouent pourtant un rôle fondamental pour la filtration, le stockage et la régulation de l'eau, ressource vitale.

La tourbière ne peut exister que lorsque le bilan hydrique est positif : il y a toujours plus d'eau qui arrive dans le

système que d'eau qui en sort. Dans ces conditions, la décomposition des végétaux ne se fait pas, alors la tourbe se crée. En conditions acides et très humides, peu d'espèces s'y installent, de fait, elles sont souvent rares et spécialisées, comme par exemple l'Andromède (*Andromeda polifolia*). Sur le plateau des 1000 Étangs, les tourbières représentent le passé glaciaire qui explique souvent leur apparition. Parfois liées de très près à la présence des étangs.



Datura de la tourbière des Feings



Andromeda polifolia

UNE PRÉSERVATION DYNAMIQUE AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Le Conservatoire d'espaces naturels veille à la préservation de tourbières sur le Plateau en partenariat avec les propriétaires (publics et privés), le Parc naturel régional des Ballons des Vosges et les collectivités locales. Des études et suivis permettent de mieux connaître les tourbières, leur fonctionnement, leur fragilité et de proposer des actions de gestion.

UNE MISE EN VALEUR RAISONNÉE

Comparativement au massif du Jura, les tourbières des 1000 Étangs sont très peu valorisées auprès des publics. Il y a pourtant de belles opportunités de faire découvrir cette nature typique du plateau aux écoles, aux habitants voire aux touristes de passage, pour que leur préservation devienne une préoccupation collective. L'une d'elles concerne la tourbière du Feing-de-la-Mer, située sur la commune de Beulotte-Saint-Laurent.

Une étude d'interprétation, financée à hauteur de 3800 € par la CCME est réalisée par le Conservatoire, afin de proposer un projet de mise en valeur tenant compte des enjeux de préservation et des attentes locales. Ce projet pourrait voir le jour dès 2022.

La forêt se meurt !

UN CONSTAT

La forêt est omniprésente sur le territoire de la CCME, communauté de communes de moyenne montagne, mais aujourd'hui, cette forêt principalement d'épicéas, se meurt, subissant les attaques des chalcographes, typographes et autres insectes de la sous-famille des scolytes, insectes xylophages.

LA CAUSE

Les conditions climatiques extrêmes de ces dernières années en France ont engendré une importante prolifération de parasites, insectes et champignons, qui ont provoqué les dépérissements dans les peuplements. Les effets conjugués des derniers étés, exceptionnellement chauds et secs, ainsi que des maladies, d'autres insectes ou les activités humaines ont entraîné une très forte augmentation de scolytes dans les forêts d'épicéa.

L'ÉTAT SUR LE TERRITOIRE

Aujourd'hui, sur le territoire de la CCME la forêt communale représente près de 5 000 ha à dominante résineux, sur lesquels on compte quelque 67 570 m³ d'épicéas scolytés. Une destruction, multipliée par 15 en 2 ans. En 2018, les dégâts dus aux familles de ces insectes n'étaient estimés « qu'à » 4 125 m³. (Source ONF)

Pour se développer, le typographe a besoin d'une certaine épaisseur d'écorce. C'est pourquoi on ne le rencontre généralement que sur des tiges d'un diamètre supérieur à 25 cm.



Sans commentaire !

LA LUTTE CONTRE CES INSECTES

Aujourd'hui, il n'existe aucun moyen de lutte chimique efficace.

Lutter contre ces xylophages, c'est :

- Mettre l'accent sur la détection précoce des arbres colonisés, encore porteurs de ces insectes.
- Exploiter rapidement et extraire ou inactiver les bois colonisés.

L'exploitation des arbres rouges ou morts avec écorce décollée ne présente plus aucun intérêt pour la lutte. Les pièges artificiels et les arbres-pièges ont un intérêt très limité en regard de leur coût.

LE PLAN FRANCE RELANCE POUR AIDER

À REPLANTER (Source : Forêt et Bois de l'Est)

Du plan gouvernemental de 100 Milliards d'€ pour relancer l'économie d'ici 2022, 200 millions d'€ seront consacrés à la filière bois dont 150 millions d'€ pour le reboisement des forêts malades, menacées par le changement climatique ou les peuplements pauvres. 100 millions € de cette enveloppe seraient réservés à la reconstitution des forêts scolytées dans le Grand-Est et en Bourgogne Franche-Comté.

Les mélanges d'essence deviendront la règle de nos reboisements. À l'aide de plusieurs essences et provenances afin d'obtenir des forêts plus résilientes.

DERNIÈRE MINUTE

L'appel à projets « renouvellement forestier » vient de débuter. Vous pouvez dès maintenant bénéficier d'investissements sylvicoles prévus par France Relance. Quels types de coûts sont couverts ?

L'amélioration des peuplements pauvres (taillis, mélanges taillis-futaies, accrus forestiers de faible valeur économique, la reconstitution des peuplements scolytés (notamment dans le Grand-Est et en Bourgogne-Franche-Comté), l'adaptation des peuplements vulnérables au changement climatique.

Chaque mesure est destinée à un peuplement forestier spécifique. La combinaison des 3 mesures constitue une offre complète, permettant à tous les propriétaires forestiers de pouvoir accéder à un soutien pour le renouvellement forestier, dans un contexte de changement climatique, en couvrant l'ensemble du territoire national.

À découvrir sur : "<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/collectivites/aide-renouvellement-forestier>"

Scolyte de l'épicéa : taille réelle 5 mm



Commission Eau

SELON la législation en cours la compétence eau devra être transférée par les communes aux communautés de communes pour 2026. Ce dossier avait été mis à l'étude avant les élections du printemps dernier et la crise sanitaire actuelle. Des premiers contacts ont été pris pour la rédaction d'un cahier des charges. Le transfert se fera en trois phases :

- Recueil des informations fournies par les communes sur la nature et l'état du réseau, la tarification, la gestion au quotidien.

- Préfiguration : nature des travaux, priorisation, niveau d'ambition, projet de service, nouvelle gestion au quotidien.

- Phase d'assistance.

Cette étude qui débutera par le recrutement de deux bureaux d'études, un BE technique et un BE financier, s'étendra sur deux années. Elle devrait être suivie d'une année de mise au point en 2025.

Commission OM

LES SERVICES administratifs de la comcom ont continué à fonctionner même pendant la période de confinement mais avec moins de réunions, plus de visioconférences, des échanges téléphoniques.

Dans le cadre du Plan de Prévention des Déchets nous devons améliorer le fonctionnement du service. Au niveau national le volume de déchets enfouis devra être réduit de 50% en 2025.

Au niveau de notre territoire la commission a travaillé plusieurs thématiques :

- **L'amélioration de la collecte**: des conventions ont été signées avec des particuliers pour autoriser le camion de collecte à retourner sur du terrain privé ; certains bacs de regroupements ont été repositionnés.

- **Qualité du tri** : le centre de tri de Noidans-le-Ferroux a organisé des caractérisations du contenu des poubelles qui ont permis de constater un nombre trop élevé « d'erreurs », ces cas de déchets qui se retrouvent dans la mauvaise poubelle (déchets ménagers dans la poubelle jaune ou emballages dans la poubelle OM, par exemple).

Par esprit civique nous devons éviter ces gestes commis par ignorance ou négligence.

Nous serons aussi invités à mettre en application les Programmes Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. À partir de 2023 sera mis en place le tri à la source des biodéchets (déchets verts et ménagers). Ils seront collectés séparément dans l'objectif de réduire leur volume de 120 kg à 60 kg par an et par personne.

À cet effet vous trouverez dans ce bulletin les conseils et informations à lire et mettre en pratique. Pensons aux personnels à notre service : la personne au bout du fil pour vos réclamations, les chauffeurs et rippeurs, les personnes au bord du tapis de tri. Ne leur rendons pas leur tâche plus difficile.

Ces nouvelles dispositions ne doivent pas être prises pour des contraintes supplémentaires ; elles s'inscrivent dans la lutte plus générale contre la pollution source de réchauffement climatique.

La mise en place de la collecte sélective (deux poubelles, une pour les OM et une autre pour le TRI) a été une disposition positive. À nous d'en améliorer le fonctionnement et de la compléter par les mesures à venir. Ensemble nous travaillerons pour notre territoire et notre planète.

Bruno Heymann,

Maire d'Amage

1^{er} Vice-président en charge de l'Eau

INFOS DIVERSES

Action Km 0 avec le collège de Faucogney

KM 0, C'EST QUOI ? Il s'agit d'une action de vente de produits en circuit court menée par les élèves du Collège Duplessis-Deville de Faucogney.

Ce projet permet d'initier, développer et pérenniser des pratiques en lien avec une alimentation saine, locale et solidaire tout en mettant les jeunes au cœur de l'action.

« KM0 doit permettre à chaque élève, du CM à la 3^e :

- d'interroger son rapport à l'alimentation en intégrant toute la dimension de l'acte alimentaire manger c'est se nourrir, se réjouir et se réunir

- de devenir Consom'Acteur en développant sa capacité à goûter et à questionner ses choix de consommation et l'origine des aliments

- de découvrir et faire découvrir des produits locaux à sa famille et plus largement aux habitants du secteur des 1000 Étangs, en élaborant une offre de produits en circuit court et en animant un point de vente au collège »

Rudy Cara,
Principal du collège Duplessis-Deville



Les produits sont proposés à prix coûtant, le collège ne réalise aucune marge.

Les fonds récoltés sont utilisés pour les différents voyages des élèves.

Un projet soutenu par la Communauté de communes des 1000 Étangs qui a versé une participation financière de 2 000 €.

Si vous souhaitez commander, vous pouvez télécharger le bon de commande sur le site internet du Collège de Faucogney à partir de :

<http://www.clg-duplessis-deville.ac-besancon.fr>

Selon votre domicile, les livraisons pourront s'effectuer directement chez vous.





Coup de projecteur sur un producteur

La Savonnerie des mille Étangs

À LA SORTIE de Melisey, route de Souhières, dans une ancienne grange rénovée, se trouve l'atelier de fabrication de la « Savonnerie des mille Étangs ». Dans cet atelier tout y est fait artisanalement, de la fabrication des savons par saponification à froid (SAF) à la découpe et l'emballage, en passant la fabrication des moules et le séchoir.

Aucun produit de synthèse, conservateur ou agent moussant, n'est présent dans les savons, ce n'est pas utile.

Notre savonnerie a obtenu le 24 septembre dernier, la mention « Nature et Progrès », la première dans le département, c'est pour nous une grande fierté. C'est une mention très exigeante qui prend en compte la composition des savons (une garantie pour les consommateurs), mais aussi de manière plus globale la consommation énergétique, le traitement des effluents et des déchets, l'aspect social de l'entreprise.

N'hésitez pas à venir visiter l'atelier de fabrication dès que les mesures sanitaires le permettront. »



Des savons fabriqués avec beaucoup d'amour

Véronique, la savonnière nous raconte :

« Pour moi, fabriquer des savons naturels entre dans une démarche globale et personnelle de consommation de produits sains, locaux et ayant un impact limité sur l'environnement. J'ai fabriqué pendant plus de 15 ans des savons pour ma famille et mon entourage. Mes savons rencontraient un vrai succès, et les retours sur leurs bienfaits étaient assez incroyables. Alors, avec l'aide de mon compagnon, je me suis lancée en début d'année 2019 dans la création d'entreprise. Je n'ai rien changé aux savons qui avaient depuis si longtemps la faveur de mes amis. Je n'ai toujours utilisé que des matières premières nobles, issues de l'agriculture biologique.

Les huiles et beurres que nous utilisons pour produire le savon (et le surgras) : olive, tournesol, noix de coco, karité, cacao, avocat, ricin, jojoba.

Les additifs choisis pour leurs propriétés, mais aussi le plaisir du nez et des yeux : Huiles essentielles, argiles, pétales de fleurs, charbon végétal, épices.



Savonnerie des mille Étangs
58 route de Souhières 70270 Melisey
06 70 29 42 14
contact@savonnerie-mille-etangs.fr

PanneauPocket au service de la CCME

la Communauté de Communes des 1000 Étangs et l'ensemble de ses 25 communes se rapprochent de leur population grâce à l'application mobile PanneauPocket.

CET OUTIL est financé pour vos communes par la Communauté de Communes des 1000 Étangs.

Ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alertes et informations, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

PANNEAUPOCKET RENFORCE LA COMMUNICATION ET LE LIEN SOCIAL

Alertes préfecture, alertes météo, coupure réseau, travaux sur la voirie, événements de la vie quotidienne et prochaines manifestations ... depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de leur Intercommunalité et de leur Commune.

UNE APPLICATION SIMPLE ET ENGAGÉE 100% FRANÇAISE

Accessible à tous et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Sans

publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs entités. Afin d'être accessible par et pour tous PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site

www.app.panneaupocket.com

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de mains dans votre poche.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer = 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**



2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Communauté de Communes des Milles Étangs (1000 Étangs) en favori en cliquant sur le cœur  situé à côté de son nom.

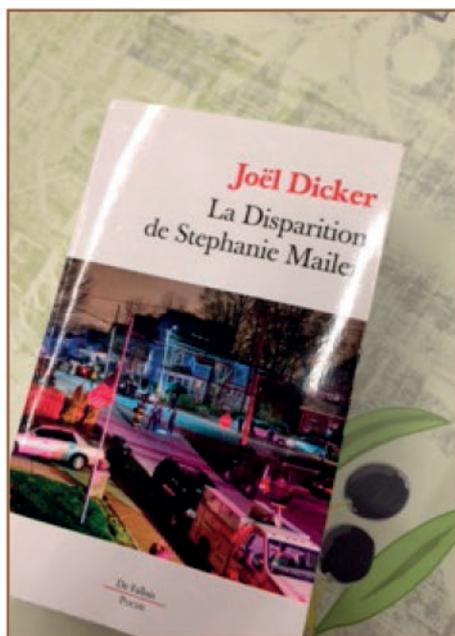
Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant

app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

Un hiver tout en lecture



Que lire pendant ces longues semaines d'hiver ?

Déjà, se mettre dans de bonnes conditions, un bon fauteuil, de la lumière, un thé, quelques petits gâteaux et c'est parti !

Elisabeth Royer -Babette- à Fresse nous parle du dernier livre qu'elle a apprécié :

« J'avais été déçue par la saga de l'auteure italienne dont tout le monde parlait, du coup, comme tout le monde faisait également grand cas de Joël Dicker, je me suis dit que c'était encore un coup de pub et que ce n'était sans doute pas aussi bien que ça !

Finalement, malgré mon à priori, j'ai décidé de lire «*La disparition de Stéphanie Maile*» de Joël Dicker.

J'ai mis le nez dedans et j'ai été accrochée ! Je l'ai lu en quelques jours.

Il faut lire ce livre si vous aimez le suspense, parce que vous êtes tenu(e) en haleine et la fin vous surprend. Parfois, vous avez déjà deviné qui était le/la coupable au milieu d'un livre, alors que dans celui-ci, il faut vraiment attendre d'être vers la fin. Je pense lire un autre livre de cet auteur, probablement «*La vérité sur l'affaire Harry Quebert*» ou «*le livre des Baltimore*».

Un ouvrage sur les 1000 Étangs

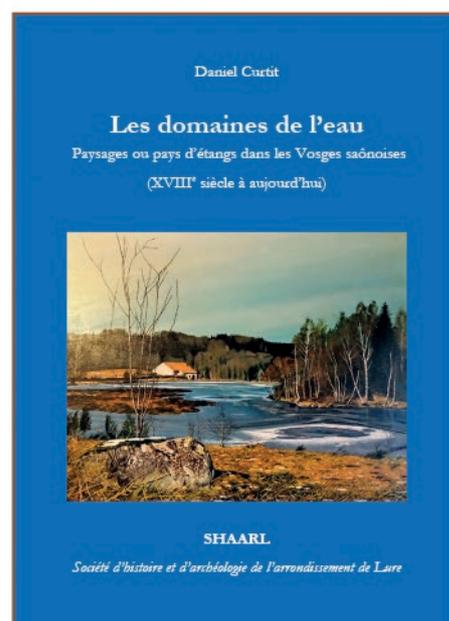
Daniel Curtit, Les domaines de l'eau – Paysages ou pays d'étangs dans les Vosges Saônoises (XVIII^e siècle à aujourd'hui), Lure, SHAARL, 2020.

Qu'est-ce qu'un étang ? Combien de pièces d'eau sur les Mille Étangs ? Quels événements ont rythmé leur histoire ? Pourquoi les étangs font-ils rêver, dans la crainte parfois ?...

La Société d'histoire de l'arrondissement de Lure (SHAARL) a souhaité apporter quelques éléments de réflexion sur le territoire des Mille Étangs en publiant la recherche de Daniel Curtit qui écrit régulièrement dans le bulletin de l'association.

Le premier cadastre, levé dans la première moitié du XIX^e siècle, nous révèle les cinq communes dominant le

pays des étangs : Servance, Beulotte, Faucogney, Esmoulières et Ternuay cumulent 569 étangs, sur 407 hectares ; il faut comptabiliser trente-six communes, de La Montagne à Francheville et de Servance à Luxeuil, pour atteindre 993 étangs recouvrant un peu plus de 1000 hectares au milieu du XIX^e siècle. Dans cette longue pêche aux documents, les surprises ne manquent pas, celle d'Alfred Meugniot (1857-1928), par exemple, né à Faucogney, qui s'est fait connaître comme l'un des grands pisciculteurs français au début du XX^e siècle ; mais qui connaît encore aujourd'hui le jet de l'étang ? le thou ? l'échau ?...



<https://www.shaarl.com/2020/02/03/un-ouvrage-sur-les-1000-etangs/>

Ouvrage disponible au local de la SHAARL (Centre Jeanne Schlotterer / 17, esplanade Charles de Gaulle - 70200 Lure.

Tél. 03 84 62 96 84 Permanence le jeudi, de 14 à 17h).

Et à la Librairie du Centre, à Lure :

15 € (+ 7 euros pour envoi postal)



Communauté de Communes
des 1000 ÉTANGS

14, place du Marché
70270 MELISEY
03 84 20 05 53
melisey.ccme@orange.fr